

Bernard LOFFET

Atelier de réparation des instruments à vent
4 rue Cousteau
56850 Caudan
Téléphone : 02.97.05.68.92
e-mail : locations.loffet@gmail.com

Caudan, le

Contrat de Location

Le locataire ci-dessous désigné :

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

GSM :

Tél. Travail :

Pièce d'identité présentée et numéro :

S'engage à prendre en location auprès du loueur, Bernard LOFFET, selon les conditions générales du présent contrat détaillées au verso de cette page :

Instrument, marque, tonalité :

Numéro :

Numéro ID:

Accessoires :

Etat :

Moyennant un loyer de : **Euros par mois.**

Premier loyer à régler par chèque avec les frais de port.

Le loyer est payable d'avance, à la date de mise à disposition de l'instrument loué et par prélèvement bancaire lors de prolongation du contrat. Le locataire fournit un relevé d'identité bancaire et signe une autorisation de prélèvement.

Montant de la caution : **Euros.**

La caution, représentant la valeur ou une partie de la valeur de l'instrument loué augmenté des accessoires, est remise à la date de mise à disposition du matériel. Cette caution ne sera toutefois pas encaissée, sauf dans les cas prévus aux conditions générales. La révision de l'instrument, comprise dans le loyer, est à faire tous les ans. Le locataire déclare avoir pris connaissance des conditions générales se trouvant au verso de ce contrat, et reçoit le double du contrat.

Bernard LOFFET

Signature du locataire

Expédié le :

Listé le :

Demande Arrêt :

Délisté le :

Retour le :

Bernard LOFFET

Atelier de réparation des instruments à vent
4 rue Cousteau
56850 Caudan
Téléphone : 02.97.05.68.92
e-mail : locations.loffet@gmail.com

Caudan, le

Contrat de Location

Le locataire ci-dessous désigné :

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

GSM :

Tél. Travail :

Pièce d'identité présentée et numéro :

S'engage à prendre en location auprès du loueur, Bernard LOFFET, selon les conditions générales du présent contrat détaillées au verso de cette page :

Instrument, marque, tonalité :

Numéro :

Numéro ID:

Accessoires :

Etat :

Moyennant un loyer de : **Euros par mois.**

Premier loyer à régler par chèque avec les frais de port.

Le loyer est payable d'avance, à la date de mise à disposition de l'instrument loué et par prélèvement bancaire lors de prolongation du contrat. Le locataire fournit un relevé d'identité bancaire et signe une autorisation de prélèvement.

Montant de la caution : **Euros.**

La caution, représentant la valeur ou une partie de la valeur de l'instrument loué augmenté des accessoires, est remise à la date de mise à disposition du matériel. Cette caution ne sera toutefois pas encaissée, sauf dans les cas prévus aux conditions générales. La révision de l'instrument, comprise dans le loyer, est à faire tous les ans. Le locataire déclare avoir pris connaissance des conditions générales se trouvant au verso de ce contrat, et reçoit le double du contrat.

Bernard LOFFET

Signature du locataire

Il est impératif de prévenir l'atelier au moins 15 jours avant la date de fin de contrat (le du mois) afin que nous puissions faire arrêter le prélèvement (par téléphone uniquement ou e-mail à l'adresse locations.loffet@gmail.com).